



Fiche technique N° ID1037
19-12-2022

Annule et remplace les éditions
précédentes

Application après préparation sur supports
conformes au D.T.U. 59.1

Anciennes peintures :

Hydrodiluable - acryliques - glycérophthalique

Plâtre et dérivés (après sous-couche) :

Plâtre - Enduit de plâtre - Plaques de plâtre

Bois et dérivés (après sous-couche)

LAQUE MATE 1825®

Peinture décorative mate

INTÉRIEUR

10 à 12 m²/L



*Information sur le niveau d'émission de
substances volatiles dans l'air intérieur,
présentant un risque de toxicité par inhalation,
sur une échelle de classe allant de A+ (très
faibles émissions) à C (fortes émissions).

Fonction :

Peinture laque décorative d'aspect mat en finition.
Formulée à base de résine polyuréthane en émulsion dans l'eau.

Classification : AFNOR NF T 36-005 : I 7b2 / 6a

Destination : INTÉRIEUR

Boiseries, surfaces murales et plafonds (sur anciennes peintures. Après sous-couche : plâtre et dérivés, bois et dérivés).

Qualités dominantes :

- Peinture décorative haut de gamme.
- Grande facilité d'application.
- Excellente qualité de rendu du film de peinture.
- Produit non jaunissant.
- Lessivable (Classe 1 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur inférieure à 5 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage) pour les blancs et les teintes pastel.
(Classe 2 selon la norme NF EN 13300 (perte d'épaisseur compris entre 5 et 20 microns après 200 frottements) après 28 jours de séchage) pour les teintes foncées.

Caractéristiques pratiques :



= 10 à 12 m²/L (selon le support)



= 2 h



= 12 h (à 20°C et 60% d'humidité relative).

- **Présentation :** Prêt à l'emploi
- **Bases disponibles :** BTP - BTM - BTF - BTN - BTJ - BTR
- **Aspect en finition :** mat profond (à 60°)
- **Matériel :** brosse, rouleau laqueur ou pistolet (*nous consulter pour les réglages*).
- **Nettoyage du matériel :** Eau, ne pas laisser évacuer l'eau de nettoyage dans l'évier.
- **Coloration :** Système à teinter COLORIMIX® La bonne tenue ne s'applique pas aux revêtements dont la couleur de finition a un coefficient d'absorption solaire supérieur à 0.7 ou dont la valeur d'indice luminance Y est inférieur à 35% (DTU59-1)
- **Conditionnement :** 1 L - 2,5L - 10 L

Caractéristiques techniques :

- **Densité (Blanc BTP):** 1,30 à 1,40 (Densité variable selon les bases).
- **Extrait sec (pondéral) (Blanc BTP):** 51 à 55 %
- **Taux de brillance à 60° :** 3
- **Teneur en COV :** Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/a) : 30 g/l (2010).
Ce produit contient max 30 g/l COV (Les valeurs de COV indiquées tiennent compte de nos colorants).

MODE D'EMPLOI

Préparation du support :

- **Gratter et brosser soigneusement pour éliminer les parties non adhérentes du support à peindre**, laver, rincer, puis laisser sécher.
- **Ce produit étant une laque, reboucher et poncer soigneusement le support pour obtenir une surface parfaitement plane et lisse.**
- **Anciens badigeons : les éliminer totalement par lavage à l'eau claire.**
- **Sur fonds déjà peints (anciennes peintures brillantes ou satinées) :** poncer pour casser le brillant, lessiver, rincer, puis laisser sécher.
- **Sur fonds neufs et poreux (plâtre et dérivés – bois et dérivés) :** appliquer notre sous-couche **PRIMAIRE MULTISUPPORTS 1825 ®**.
- **Sur support ferreux :** appliquer un primaire antirouille de notre gamme.
Voir les fiches techniques des produits cités.

Application :

- **Après les travaux de préparation du support**, sur fonds propres et parfaitement adhérents, secs et sains, d'une parfaite planéité, conformes au D.T.U. 59.1.
- **Nous vous recommandons de travailler comme suit :**
 - Ce produit étant une laque, appliquer le produit en effectuant des mouvements croisés, puis tendre le produit de bas en haut en fin d'application. Appliquer 2 couches successives en respectant un temps de séchage de 12 heures entre les 2 couches.
- **Sur fonds déjà peints avec des teintes vives ou foncées, il est nécessaire d'appliquer une 3e couche afin d'obtenir une meilleure opacité. Dans ce cas, procéder comme suit :**
 - Effectuer une "fausse teinte" avant d'appliquer la 1ère couche (mélanger ¼ de peinture blanche dans ¾ de peinture de la teinte finale). Puis appliquer 2 couches de peinture de la teinte finale en finition.
 - Respecter un temps de séchage de 12 heures entre chaque couche.
- Avant les travaux de peinture, nous vous encourageons à effectuer un essai sur le support à peindre.
- **Ne pas appliquer par température inférieure à + 8°C et supérieure à + 35°C, en respectant un taux d'hygrométrie inférieur à 70% d'Humidité relative.**
- **Produit à mélanger avant utilisation.**

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Conservation :

Limitée à 1 an en emballage d'origine non ouvert. Stocker à l'abri du gel et de la chaleur.

Hygiène et sécurité :

Se reporter à la fiche de données sécurité disponible sur notre site www.peintures1825.fr ou sur demande et au texte figurant sur l'emballage conforme à la législation en vigueur.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir, en oeuvre, une ou plusieurs fonctions déterminées à l'avance, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Ces produits et/ou procédés ne pourront cependant accomplir convenablement lesdites fonctions, pendant les durées prévues, que dans la mesure où ils auront été mis en oeuvre conformément aux règles édictées par THEOLAUR Peintures et en vigueur à l'époque de l'exécution des travaux. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit de THEOLAUR Peintures. La présente édition annule et remplace toutes publications antérieures relatives aux mêmes produits et/ou procédés. Il appartient à notre clientèle, avant toute mise en oeuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

THEOLAUR Peintures - ZI-A – 5, rue René Cauche – 59139 NOYELLES LES SECLIN - Service technique : + 33 (0)3 61 26 54 96

Mail : contact@peintures1825.fr www.peintures1825.fr

SAS au capital de 7 600 000 euros - SIREN : 401 971 015 – Code APE : 2030Z – N° intracommunautaire : FR 36 401 971 015